



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ SYNDICAL  
DU 22 JUIN 2021 À 14H30 À STRASBOURG – CENTRE  
ADMINISTRATIF – SALLE DES CONSEILS  
et en visioconférence  
Convocation du 16 juin 2021**

Membres en exercices 30 titulaires  
30 suppléants

Membres présents :

17 titulaires  
6 suppléants

Délibération n°377 du Comité syndical

**1. Approbation du procès-verbal du comité syndical du 3 décembre 2020**

Le procès-verbal du comité syndical du 3 décembre 2020 a été adressé à tous les membres le 10 décembre 2020. Il est soumis à l'approbation.

*Le Comité syndical  
sur proposition de la Présidente  
après en avoir délibéré,  
à l'unanimité*

*Approuve le procès-verbal du comité syndical du 3 décembre 2020.*

Certifié exécutoire compte tenu de :

La transmission à la Préfecture le **25 JUIN 2021**  
La publication le **25 JUIN 2021**  
Strasbourg, le **25 JUIN 2021**

La Présidente  
Pia MBS

